Hautes Vallées de la Cèze et du Luech

de la Cèze ESPACES NATURELS SENSIBLES du Gard



ENS DU GARD

Numéro du site: 85

Surface totale du site (ha): 13793,71 Surface dans le Gard (ha): 10791,15



Communes concernées

AUJAC, BESSEGES, BONNEVAUX, BORDEZAC, CHAMBON, CHAMBORIGAUD, CONCOULES, GAGNIERES, GENOLHAC, LA VERNAREDE, MALONS-ET-ELZE, MEYRANNES, MOLIERES-SUR-CEZE, PEYREMALE, PONTEILS-ET-BRESIS, PORTES, ROBIAC-ROCHESSADOULE, SAINT-AMBROIX, SAINT-BRES, SENECHAS.

Type d'espace

Typologie de niveau 1

Espace paysager remarquable Espace comprenant des formations géologiques remarquables Espace écologique remarquable

Typologie de niveau 2

Espaces naturels forestiers Zones humides et cours d'eau

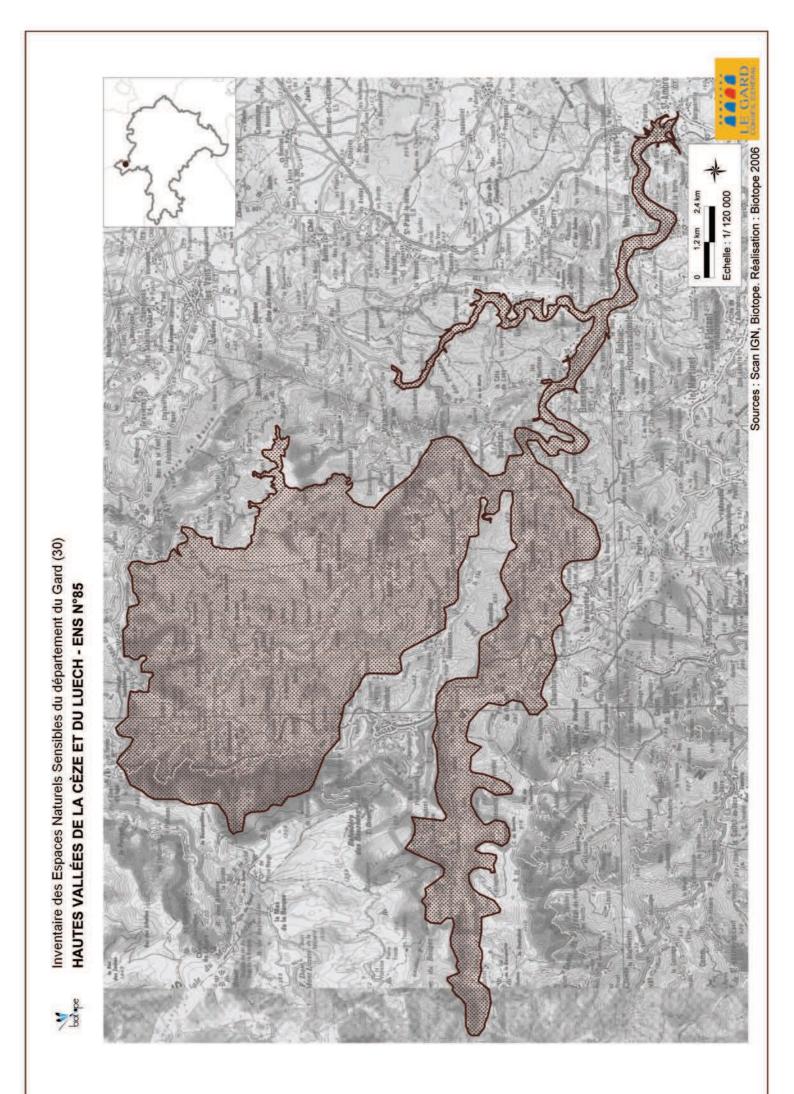
Caractéristiques et délimitation

Critères de délimitation du site : SIC Agglomération voisine : Génolhac, 5 km

Géologie: faciès de schiste vert en domaine de nappes, calcaire

Autre département concerné par ce périmètre : Lozère





Intérêt patrimonial du site

(notation de chaque variable sur 8 pour un total sur 40)



Valeur écologique

8

Le périmètre de ce site est, entre autres, fondé sur deux périmètres Natura 2000 un Site d'Importance Communautaire (au titre de la Directive Habitats) et une Zone de Protection Spéciale (au Titre de la Directive Oiseaux).

Trois habitats naturels d'intérêt communautaire (inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats) sont susceptibles d'être présents sur le site : forêt de châtaigniers, forêts riveraines de saules et de peupliers et prairies maigres de fauches. Quant aux espèces animales d'intérêt communautaire, le site abriterait notamment des espèces de rivières (Ecrevisse à pattes blanches, Castor d'Europe, Loutre d'Europe, Barbeau méridional et Blageon) et des oiseaux (Faucon pèlerin, Busard Saint-Martin, Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète-Jean-le-Blanc, Pic noir, Autour des palombes, etc.).

Valeur paysagère

8

Ce territoire plutôt forestier (Chêne blanc, Chêne vert et Châtaignier) est aussi composé de milieux ouverts entretenus par le pâturage (prairies et pelouses), de vallons et de crêtes acérées séparées par des vallées et des cours d'eau. Le paysage comprend donc une variété d'éléments structurants notamment des terrasses, dont les terrasses de Bedousses. Il s'agit d'un paysage emblématique, typique des Cévennes schisteuses, avec de nombreux sites bâtis à préserver.

Valeur géologique

8

Calcaires lacustres jeunes (de l'Eocène supérieur), sur Robiac

Valeur archéologique et historique

4

- Eglise (à Peyremale)
- Ruines du château de Brésis (à Ponteils-et-Brésis)
- Vestiges du château du Cheylard en cours de restauration

Champ naturel d'expansion des crues / Valeur hydrologique

0

Site comprenant la Cèze et le Luech de même que la retenue du barrage écrêteur de crue de Sénéchas, en tête de bassin versant de l'Ardèche et la Cèze. La préservation de la ripisylve et des boisements de la tête de bassin versant sont importants dans la rétention des eaux et l'écrêtement des crues.

Tendances évolutives et principales menaces

- Coupes et renouvellements du couvert forestier
- Aménagements risquant de banaliser le milieu et de modifier l'écoulement des eaux
- Plantations éventuelles

Opportunité au regard des enjeux territoriaux

Structure de gestion

- Parc National des Cévennes (zone périphérique et zone centrale en limite ouest)
- Office National des Forêts
- Syndicat de Bassin de la Cèze
- Comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse

Document de gestion

- Charte du Parc National des Cévennes
- Programme d'aménagement du Parc National des Cévennes (programme d'aide pour le développement d'une politique contractuelle)
- Plan d'aménagement forestier
- Un document d'objectifs au titre de Natura 2000 devra prochainement être réalisé
- Schéma d'aménagement de la Cèze (1994)
- Plan pluriannuel de restauration et d'entretien du bassin versant en cours de réalisation





Accueil du public

(Prestations et équipements)

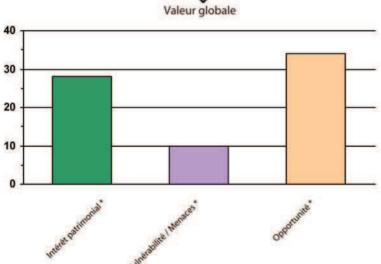
- Education à l'environnement, formations, journées thématiques, observations naturalistes
- Présence de sentiers de randonnée (PDIPR)

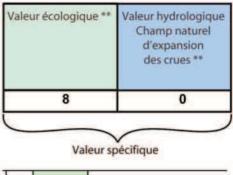
Résultats de l'analyse et de la hiérarchisation

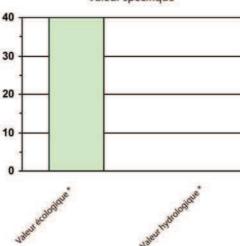
notation sur 40

** notation sur 8, rapportée sur 40 dans le diagramme

térêt patrimonial *	Vulnérabilité Menaces *	Opportunité *
28	10	34









Protections réglementaires et inventaires

Protections réglementaires

PN-Parc National des Cévennes

pSIC - Forêt de pins de Salzmann de Besseges (FR9101366)

pSIC - La Cèze et ses Gorges (FR9101399)

SIC - HAUTES VALLEES DE LA CEZE ET DU LUECH (FR9101364)

SI - Château de Bressis et ses abords

SI - Château d'Aujac et ses abords

SI - Plateau du Dugas

ZPS - Les Cévennes (FR9110033)

Forêt domaniale de l'Homol

Forêt domaniale du Mas de l'Ayres

Forêt domaniale de Rouvergue

Forêt domaniale de Malmontet

Inventaires

ZICO - Parc national des Cévennes (LR25)

ZNIEFF de type I - Crête des Chams (6061-0000)

ZNIEFF de type I - Forêt Domaniale de Malmontet (8018-0027)

ZNIEFF de type I - Landes de Bonnevaux (6056-0002)

ZNIEFF de type I - Peuplement de Pins de Salzmann à la Jasse (6190-0000)

ZNIEFF de type I - Serre de Grandval (6056-0001)

ZNIEFF de type I - Sommet de la Fage (6056-0003)

ZNIEFF de type II - Cévennes des Hauts-Gardons (0000-8033)

ZNIEFF de type II - Forêt de Pins de Salzmann de Bessèges (0000-6060)

ZNIEFF de type II - Forêt Domaniale du Mas de l'Ayre (0000-6056)

ZNIEFF de type II - Forêt Domaniale de L'Homol (0000-6057)

ZNIEFF de type II - Mont Lozère (0000-8018)

Zone humide - Retenue du barrage écrêteur de crue de Sénéchas sur la Cèze (30CG300097)

Zone humide - Ripisylve et atterrissements de la Cèze de l'aval du pont de Brésis au Mazet des Souillar (30CG300098)





Observations et compléments en vue d'une mise à jour

